



Déclaration liminaire Comité Social d'Administration

Séance du 05 avril 2023

Élu-es : Karine Borr, Patrice Rafalimanana

Monsieur le Directeur général, cher·es collègues,

Alors qu'une nouvelle journée de grève intersyndicale contre les retraites aura lieu demain, il est utile de rappeler qu'au fil de l'histoire, le peuple français a souvent fait le choix de la mobilisation face à l'injustice. Les collègues du réseau sont engagés dans cette action, même si pour nombre d'entre eux, la colère se mêle aussi à la lassitude face à un gouvernement qui reste sourd à leurs revendications légitimes.

Pour le Sgen-CFDT de l'étranger, ce mépris démocratique est de mauvaise augure alors que l'exercice de notre métier se complexifie en raison de la multiplicité des missions et des réformes descendantes.

Le mouvement social en cours rappelle aussi que pour les collègues recrutés locaux la question des retraites est aussi prégnante. A cet égard, des négociations doivent s'ouvrir au plus vite dans chaque établissement, afin de consolider les situations existantes, lorsqu'elles sont considérées comme justes, mais surtout d'ouvrir de nouveaux champs de négociation pour réduire les inégalités au sein des équipes.

Est-il utile de rappeler à nouveau les situations liées à l'inflation dans de nombreux pays, la dégradation de l'ICCVL en l'absence de rallonge budgétaire substantielle, l'iniquité de l'Avantage Familial servi dans le cadre du nouveau statut des personnels détachés, la non transposition des primes statutaires par la direction budgétaire aux collègues en poste à l'étranger ?

Sans vouloir énumérer à l'envie une liste de doléances, nous voulons rappeler que si nous sommes attachés au dialogue social, en tant qu'organisation syndicale, nous restons particulièrement vigilants aux réponses apportées dans l'intérêt des personnels du réseau, tous statuts confondus.

C'est effectivement le cas au niveau de la centrale, où certains personnels attendent une amélioration de leur situation statutaire et indemnitaire. Nous espérons que l'audit en cours sur la question des RPS ira également dans le sens d'un progrès social. La création du CAS à l'ordre du jour de notre CSA extraordinaire ira sans doute également dans le bon sens.

Malgré ces avancées remarquées, la situation reste préoccupante et il nous importe de construire des réponses adéquates face aux inquiétudes des uns et des autres. Le recul social que subissent les collègues les plus vulnérables dans un réseau en expansion n'est pas soutenable dans le contexte actuel.

Monsieur le Directeur, chers collègues, je vous remercie pour votre attention.